



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROJET DE RESEAU
EDUCATION PRIORITAIRE
2015-2019

ACADEMIE DE CRETEIL



PARLER POUR COMMUNIQUER ET PARTAGER
RESEAU JEAN MOULIN
AUBERVILLIERS

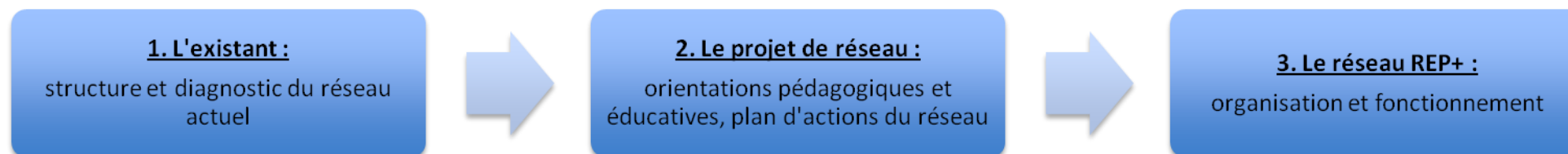
PROJET DE RESEAU 2015 – 2019

Nom du réseau REP+	JEAN MOULIN		
Ville	Aubervilliers	Circonscription	Aubervilliers 1
Principal(e)	M.Devillers-Braun	IEN	Mme Plankeele
IA-IPR référent	Mme Ballanfat	FEP Coordonnateur	M. Le Charpentier Mme Claire Adam-Kollo

Références : ***Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école***
Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - Refondation de l'éducation prioritaire – BO n°23 du 05-06-2014

Votre projet de réseau sera élaboré à partir de l'autoévaluation du contrat ECLAIR ou RRS 2011-2014 et en lien avec le référentiel de l'éducation prioritaire.

Il s'articulera autour des axes suivants :



Ce document constitue un cadre pour la rédaction du projet de réseau 2015-2019.

Il appartient à chaque réseau, sous la conduite des pilotes, de présenter des axes de travail, des organisations ou des dispositifs particuliers. Tout document peut être joint en annexe afin de compléter le projet de réseau.

Pendant les quatre années du projet de réseau, une auto-évaluation annuelle sera menée afin de réactualiser le projet en fonction des évolutions observées. Les modifications apportées pourront faire l'objet d'avenants au document initial.

I/ STRUCTURE DU RESEAU

I.1/ COMPOSITION DU RESEAU

Collège – Tête de réseau		Effectifs élèves
Jean Moulin		720
Ecoles	Nom du directeur	Effectifs élèves
Ecole élémentaire Nicolas de Condorcet	M. Bouissonnié	355
Ecole élémentaire Firmin Gémier	Mme Cossard	344
Ecole élémentaire Jean Macé	Mme Henry-Winckler	324
Ecole maternelle Anne Sylvestre	Mme Malbert Mirza	266
Ecole maternelle Francine Fromond	Mme Parmentier	229
Ecole maternelle Grérard Philippe	Mme Equini	262
Ecole maternelle Jacques Prévert	M. Temim	252
TOTAL des effectifs		2752

Composition du comité de pilotage du réseau

- M. Devillers- Braun, Principal, Mme Plankeele, IEN Aubervilliers 1, Mme Ballanfat IA-IPR référente du REP+
- Mme Sadouki, Principale Adjointe,
- M. Bouissonié, Mme Cossard, Mme Equini, Mme Henry-Winckler, Mme Malbert Mirza, Mme Parmentier, M. Temim, Directeurs et directrices des écoles maternelles et élémentaires du réseau,
- M. Le Charpentier FEP, Mme Adam-Kollo Coordinatrice REP.

Composition du conseil école/collège et le cas échéant des commissions associées

- Principal ou son adjoint,
- IEN ou son représentant,
- Sept professeurs des écoles,
- Sept enseignants du secondaire (S.E.G.P.A. y compris),
- Un conseiller principal d'éducation,
- La coordinatrice REP+,
- Invités en fonction des sujets traités

Commissions associées en cours de constitution.

I.2/ RESSOURCES HUMAINES

Enseignants et personnels

Nombre de postes en 2014-2015	Total	Dont titulaires	Dont contractuels
Enseignants du 1 ^{er} degré	98	92	6
Enseignants du 2 nd degré	67	52	10
Enseignants SEGPA	5	4	1
RASED	3	3	0
COP	1	0	0
CPE	3.5	2	0
Médecin scolaire (quotité)	1.5	0	0
Infirmier (quotité)	2	0	0
Assistante sociale (quotité)	1	0	0
Personnel administratif	2.5	2	0
Assistants pédagogiques	3.5 ATP	0	0
Assistants d'éducation	8.5 ATP	0	0
Contrats aidés	3	0	0
ATOS/ATSEM	28	25	3
Autres (à préciser)	1 APS + 2.5 AVSI	0	0

Missions spécifiques

Nombre de postes en 2014-2015	
Coordonnateur de réseau (quotité)	1
Formateur REP+	1
Autre (à préciser) professeurs référents	3

Nombre de postes en 2014-2015	
PMQC*	3
Scolarisation des moins de 3 ans	1
CLIS	1
ULIS	0
UPE2A	4
Dispositifs relais (ateliers ou classes)	Classe DECLIC
Autre (à préciser)	

*PMQC : plus de maîtres que de classes

II/ DIAGNOSTIC PARTAGE

Ce diagnostic se fera avec l'ensemble des acteurs du réseau et s'appuiera sur les six priorités du référentiel de l'éducation prioritaire

❖ **Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.**

- Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines
- Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités
- Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements
- Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> – Co-interventions des professeurs référents du collège pour le travail en ateliers sur la production d'écrits en élémentaire. – Intervention d'assistants pédagogiques dans des ateliers de langage en maternelle. – Projets d'école sur un axe commun <i>la maîtrise de la langue</i>. Projet : « Bien dire pour écrire et lire » : des activités en ateliers par groupes de besoins en cycle 2 ; des codes commun en production d'écrits ; des activités autour du théâtre. – Des classes à PAC, des projets culturels partenariaux, académiques, les projets MICACO (boîtes à histoire ; marathon orthographique ; défi maths) – Accompagnement éducatif en lecture. – Accompagnement personnalisé en 6^{ème} (avec co-intervention d'un professeur de lettres et d'un assistant pédagogique). – Ateliers langagiers en 6^{ème} animé par une PMQC. – Atelier « Non-lecteurs » assuré par une PC intervenant dans le 1^{er} degré et au collège. – APC utilisé pour travailler le langage. – Participation au projet d'écriture Etamine. Lire et Faire Lire – Travail autour du livre à partir des offres de prêt de la bibliothèque. 	<ul style="list-style-type: none"> – Difficultés pour des enfants scolarisés et nés en France mais évoluant dans un milieu allophone et ne maîtrisant pas le français. – Grande mobilité des élèves sur l'année, ce qui permet difficilement un suivi de cohorte. – Rupture scolaire et manque d'assiduité des élèves qui repartent à l'étranger, en cours d'année scolaire (arrivées retardées, départs anticipés au regard des congés scolaires). – Insuffisance des crédits pour financer des projets, des ouvrages. – Méconnaissance de dispositifs particuliers d'aides et des soutiens 	<ul style="list-style-type: none"> – Equipes stables – Aide du maître E et des maîtres supplémentaires dans les écoles élémentaires. – Aide des professeurs d'UPE2A – Décharge totale des directeurs qui leur permet de s'impliquer soit dans l'organisation pédagogique de l'équipe soit de soulager les enseignants de tâches administratives pour leur permettre de mettre en place des ateliers, des projets.

❖ **Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante**

- **Projets et organisations pédagogiques et éducatives**
- **Évaluation des élèves**
- **Suivi des élèves**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> - Progressions communes et épreuves d'entraînement aux examens - Outils pédagogiques commun - Tutorats entre élèves - Evaluations communes par cycle dans certaines écoles - Projets de coopération (filles garçon/ médiation entre pairs) - Activités partagées par école ou groupe scolaire (événements sportifs, spectacle, journaux scolaires) - Projets de liaison, commission d'harmonisation en fin d'année pour la poursuite de la scolarité au collège. - Accompagnements des élèves en difficultés et/ou en demande scolaire : DAE, tutorat, suivi individualisé en cours, aide aux devoirs, ateliers du midi. - Accompagnement éducatif. - Deux classes de 6^{ème} expérimentant une évaluation non chiffrée. - Classe DECLIC pour élèves décrocheurs de 3^{ème}. - Semaine thématique au collège. - Accompagnement personnalisé. - Taux de réussite au DNB et au CFG dans les moyennes académique et en hausse. - Orientation vers la 2^{nde} GT en hausse et satisfaisant les 1^{er} vœux vers la voie pro. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'outils d'évaluation permettant des comparaisons. - Difficulté à faire les liens entre les besoins observés et les mises en œuvre pédagogiques adaptés. - Difficulté à rendre les élèves parties prenantes de leurs apprentissages et des progrès à accomplir. 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de formation du plan de proximité de la circonscription adaptés aux besoins identifiés par les écoles. (formation par des pairs) - Goût des équipes pour les pédagogies innovantes et/ou alternatives. - Livret scolaire de compétences. - Commission d'harmonisation 1^{er}/2nd degrés. - Document unique pour PPRE passerelle.

❖ **Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire**

- **Coopération avec les parents**
- **Coopération avec les partenaires**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> – A l'école et au collège, des outils spécifiques pour l'accueil des parents sont élaborés – Organisations différentes en fonction des écoles mais qui permet d'accueillir les parents pour les informer dès le mois de juin, puis accueil le matin dans les classes. – Rentrées échelonnées selon les niveaux. – Liaison avec la PMI pour certaines maternelles – Parents impliqués dans les sorties scolaires. – En élémentaire rencontre de rentrée avec les partenaires : représentants de parents, équipe du centre de loisirs. – Rencontres avec les parents pour : remise des livrets et bulletins, actions phares, conférence sur les dangers de l'interne. – Mise en œuvre du dispositif « Ouvrir l'école aux parents... » – Collaboration régulière avec les assistantes sociales du PRE. – Projets municipaux du service des sports, de l'action culturelle. – Partenariat institutionnel avec l'OCCE et l'USEP – Partenariat culturel : le musée du Jeu de Paume, la Philharmonie, le 104, la Commune, la villa mais d'ici, le Studio, Zingaro, la cité des sciences, le CRRD, les laboratoires d'Aubervilliers, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> – Peu de représentants des parents qui se présentent aux élections. – Lourdeur administrative de certains dispositifs – Difficultés liées à la sectorisation pour certaines écoles. (un travail de coopération avec les familles commence en maternelle et les élèves sont sectorisés ensuite dans une élémentaire d'un autre groupe). – Eloignement pour certaines familles de ce qu'est l'école et de ce qu'être élève signifie. – Des parents allophones et/ou peu disponibles sur les horaires d'ouverture des établissements. – « Misère » dans laquelle vivent certaines familles. 	<ul style="list-style-type: none"> – Médiatrice de l'association DUCERF. – Moments festifs dans le but de valoriser le travail pédagogique (écriture lecture sur les thématique des relations filles garçons, la laïcité, la sensibilité artistique). – Changement d'outils de communication. – Création de blog d'école. – Réflexion dans certaines écoles sur « être parents d'élèves et s'impliquer en tant que parents d'élèves ». – ENT

❖ **Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> - Equipes stables. - Pratiques de concertations par niveau. - Réunions d'équipe régulières. - Modalités pédagogiques de décloisonnement. - Evaluations élaborées en commun. - Thèmes communs de travail. - Règles communes pour certaines écoles avec le centre de loisirs. - Réflexion sur les achats. - Mutualisation des compétences. - Moments informels en équipe (soirées sportives, repas communs lors des journées communes de concertations qui permettent aux enseignants de mieux se connaître, et de se sentir solidaire). 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à conduire une analyse des pratiques pédagogique fondée à partir des échanges instaurés. - Trouver un temps de rencontre 1^{er} et 2nd degrés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de formation du plan de proximité de la circonscription adaptés aux besoins identifiés par les écoles.

❖ **Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels**

- **Accueillir et soutenir les nouveaux personnels**
- **Formation continue**
- **Accompagnement**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
<ul style="list-style-type: none"> – Les équipes sont stables il y a peu de nouveaux, ils ont dans certaines écoles un niveau réservé mais quand une cohorte est trop difficile, les équipes proposent un autre niveau. – Certaines écoles font du tutorat de T1 T2 – Présence des M.A.T.(maitres d'accueil temporaires) – Formations des ATSEM par une directrice d'école maternelle. 	<ul style="list-style-type: none"> – Affectations en début d'année scolaire de certains enseignants. – Difficultés de remplacement des enseignants absents. – Inexpérience des collègues dont c'est le premier poste. 	<ul style="list-style-type: none"> – Temps de formation du plan de proximité de la circonscription adaptés aux besoins identifiés par les écoles. – La quotité de décharge des directeurs et directrices d'école (tous déchargés à 100%) – Relation de confiance entre les acteurs. – Communication efficace. – Présence d'un professeur référent

❖ **Priorité 6 : Renforcer le pilotage et l'animation du réseau**

- **Pilotage et fonctionnement du réseau**
- **Évaluation**
- **Valorisation du travail et communication**

Réussites du réseau	Repérage des difficultés	Leviers ayant permis les progrès réalisés
- Deux comités de pilotage en 2014/2015	- Mobilité des pilotes qui ont tous changé.	- Arrivée de nouveaux pilotes et coordinateurs

III/ ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES - PLAN D' ACTIONS DU RESEAU

1. Orientations pédagogiques et éducatives

Préciser les orientations pédagogiques prioritaires du réseau pour les 4 années à venir, au regard du diagnostic et des 6 priorités du référentiel de l'éducation prioritaire:

Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle

Conforter une école bienveillante et exigeante

Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite éducative

Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels (détailler le plan le plan de formation)

Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

S'exprimer pour communiquer et partager.

1^{er} axe : « S'approprier la parole dans un contexte précis »

2^{ème} axe : « Savoir choisir et mettre en œuvre les raisonnements logiques et les enchaînements chronologiques »

3^{ème} axe : « Permettre aux parents de comprendre le parcours scolaire de leur(s) enfant(s) »

4^{ème} axe : « Accueillir les nouveaux personnels au sein des équipes du réseau ».

<p>1 Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un enseignement structuré de la langue oral est mis en place dès l'école maternelle. Il est co-construit si possible et si possible co-animé en s'appuyant sur des personnes ressources disponibles sur le réseau (conseillers pédagogiques, maître supplémentaire) - A l'école et au collège, la production orale et la production écrite accompagnent l'activité d'apprentissage dans tous les niveaux et toutes les disciplines ; (1^{er} axe : « s'approprier la parole dans un contexte précis ») - les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences (2^{ème} axe : « Savoir choisir et mettre en œuvre les raisonnements logiques et les enchaînements chronologiques ») - la coprésence enseignante en classe est pratiquée régulièrement. Elle favorise par l'observation et la coaction une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les élèves. Et d'affiner et améliorer les démarches d'enseignements pour répondre aux besoins des élèves. Le dispositif plus de maître que de classe y contribue.
<p>2 Conforter une école bienveillante et exigeante</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les classes respectent le principe de l'hétérogénéité (ex. : les groupes de langue vivante et de langue ancienne sont répartis sur 4 divisions) - l'accompagnement du travail personnel des élèves est organisé. Il vise à renforcer l'explicitation des démarches d'apprentissage des élèves et leur engagement dans le travail scolaire. <u>AP, AE et lien avec la SEGPA</u> - La continuité école-collège est au cœur du projet de réseau en appui sur le cycle de consolidation grâce au conseil école collège. - Le réseau accueille des enfants de moins de trois ans dans des conditions adaptées à leur âge. - des projets collectifs et devoirs communs, organisés en équipe, sont mis en œuvre sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents par le réseau. - des évaluations diagnostiques sont mises en œuvre prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5^{ème}). Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaine d'enseignement et ou de niveaux différents. Fiche action 1 - des projets collectifs et de devoirs communs organisés en équipe sont mis en œuvre sur des disciplines ou des niveaux jugés pertinents par le réseau. - le suivi des élèves en difficultés est assuré en priorité dans la classe. La coprésence en classe est privilégiée pour l'intervention d'autres personnels. (Maître supplémentaire). Fiche action 2 - classe avec évaluations non chiffrées. Fiche action 3

<p>3 <i>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires</i></p>	<p>Avec les parents Un espace est prévu pour accueillir les parents. Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants. Un entretien personnalisé est conduit avec les parents en amont de la première rentrée en petite section et en CP. Une visite au collège est organisée pour les nouveaux parents. Des rencontres individuelles sont organisées, où la confidentialité est respectée pour la remise en main propre des bulletins. Les enseignants sont formés à la communication avec les parents. Atelier sociolinguistique Fiche action 4 (3^{ème} axe : « Permettre aux parents de comprendre le parcours scolaire de leur(s) enfant(s) »)</p> <p>Avec les partenaires Les liens sont établis avec les associations péri-éducatives existantes. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement connaissent l'offre disponible. Celle-ci est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures péri éducatives du territoire dans un souci de cohérence et de complémentarités des apprentissages. Les relations sont établies notamment par le coordonnateur avec le délégué du préfet pour le quartier et avec le coordonnateur du PRE. Dans le cadre du volet climat scolaire du projet de réseau, les relations sont établies par l'IEN et le Chef d'établissement avec la mairie, le conseil général et la police pour l'amélioration des abords et de leur sécurité.</p>
<p>4 <i>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i></p>	<p>Le travail en équipe concourt à la confiance partagée dans la réussite de tous les élèves. Il contribue à la construction, à la mise en œuvre et à l'évaluation collégiale du projet de réseau, au développement professionnel de chacun et il facilite la résolution des difficultés rencontrées. Les temps de travail sont institués dans les emplois du temps, dans les écoles et dans les établissements. Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluation, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveau. Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien identifiés. Partage des informations avec les partenaires qui suivent les élèves concernés. Commission d'harmonisation Fiche action 5 Un temps de travail est consacré aux relations entre premier et second degré en appui sur le conseil école/collège. Il porte sur la continuité pédagogique et sur le suivi des élèves.</p>

<p>5 Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels</p>	<p>Un accueil des personnels est mis en place en amont de la rentrée des classes et pendant la 1^{ère} période. Fiche action 6</p> <p>Le projet de réseau exprime les besoins de formation et organise le programme de formation avec les centres de ressources et dans le cadre du plan de formation du premier et du second degré.</p> <p>Au moins une action de formation est mise en œuvre chaque année pour le réseau. Fiche action 7</p>
<p>6 Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.</p>	<p>Il existe un comité de pilotage du réseau qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année.</p> <p>Il existe dans chaque réseau un coordonnateur doté d'une lettre mission.</p> <p>Une rencontre régulière du chef d'établissement, de l'IEN et de l'IA-IPR référent est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé.</p> <p>Une démarche d'auto-évaluation est conduite dans le réseau.</p> <p>Au moins une exposition d'élèves a lieu chaque année. Les progrès et réussites des élèves donnent lieu à une cérémonie de remise qui associe les parents.</p> <p>Les sites internet de la circonscription, du collège, du département et de l'académie valorisent les projets et les résultats obtenus.</p>

2. Plan d'actions du réseau

❖ **Présenter le plan d'actions pour les domaines suivants :**

Suivi, accompagnement et aide aux élèves, pour mieux prendre en charge la difficulté scolaire

Rendre plus explicites les consignes

Rendre plus explicites les corrections

Rendre plus explicite le travail personnel attendu

D'où la nécessité de créer des passerelles entre l'acquisition des connaissances et des savoir-faire en classe et le travail personnel de l'élève après la classe (les devoirs ?)

Modalités d'évaluation des élèves

. Proposer des critères d'évaluation identifiés par les élèves et partagés entre le 1^{er} et 2nd degrés

Prévention du décrochage scolaire

. Mise en place du suivi réglementaire (6 GPDS par an et par niveau)

. Proposer une structure adaptée de motivation (Classe DECLIC)

. Progressivité de la sanction

Ambition scolaire et parcours d'orientation (notamment dans le cadre du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel)

- . Favoriser les liaisons inter degrés (lycées professionnels, lycées GT, forums d'orientation)*
- . Favoriser les partenariats culturels et artistiques*
- . Partager les ressources*

Usages pédagogiques numériques

- . Favoriser la formation des personnels quant à la prise en main des outils et leurs exploitations pédagogiques*
- . Communication autour des ressources à disposition via l'usage numérique*

❖ **Présenter le plan de formation prévisionnel sur les 4 ans du projet :**

- La pratique de l'oral en classe
- Les pratiques et les usages du conte et de la lecture à voix haute en classe
- La catégorisation, outil transversal pour mieux organiser sa pensée
- Analyse de pratique
- La communication avec les parents
- Les élèves à besoins particuliers
- La laïcité
- L'utilisation du jeu en classe
- La gestion des conflits
- Le travail coopératif en classe entière
- La classe sans note et les pratiques évaluatives bienveillantes.
- La création d'un collectif

❖ **Présenter, dans le cadre des orientations pédagogiques et éducatives du réseau, la mise en œuvre des dispositifs suivants :**

Accueil des moins de 3 ans

Aider les enfants à acquérir la langue française, à créer un rapport au monde, à l'autre (vivre ensemble) et aux apprentissages.
Avec les parents les plus éloignés de la culture de l'école, créer un lien avec les équipes pédagogiques.
Permettre aux parents ne maîtrisant pas la langue française de participer au dispositif « ouvrir l'école aux parents ».

Plus de maîtres que de classes

AXE 1 : Maîtrise de la langue orale

AXE 2 : Maîtrise de la langue écrite

AXE 3 : Maîtrise de la culture Mathématique et Scientifique

Accompagnement continu des élèves de 6^{ème}

- 2 heures Aide aux devoirs
- Arrivée des 6èmes à 9 heures
- Ateliers langagiers
- 2 heures d'accompagnement personnalisé
- Soutien Exnf
- Ateliers de la pause méridienne

→ Joindre en annexe les fiches action (Fiche en cours d'élaboration par l'ensemble des membres du réseau (Concertations REP+, Conseil école-collège)

IV/ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU

1. Organisation des temps de travail en équipe (1^{er} degré, 2nd degré, interdegré)

❖ *Préciser les objectifs de ces temps et les modalités d'organisation :*

1^{er} degré :

- **Conseil des maîtres** (Directeur, enseignants, membres du Rased) élaborer le projet d'école ; porter un avis sur l'organisation de service et les problèmes concernant la vie de l'école. (décret 2008-263 du 14 mars 2008 ; BO du 21 février 2013)

- **Conseil de cycle** (Directeur, enseignants du cycle, invités intervenants durant le temps scolaire, en fonction des sujets) élaborer, mettre en œuvre , évaluer le projet pédagogique de cycle en prenant en compte le programme d'actions élaboré par le conseil école/collège, faire le point sur la progression des enfants dans l'acquisition des compétences, formuler des propositions sur le passage des élèves d'un cycle à l'autre ou leur maintien dans le cycle. (Art D321-15 du code de l'Education ; Décret du 24 octobre 2014 ; BO du 21 février 2013)

Inter degrés

- **Conseil Ecole/collège** : Le conseil école-collège contribue à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Il se réunit au moins deux fois par an et établit son programme d'actions pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations. Ce programme d'actions est soumis à l'accord du conseil d'administration du collège et du conseil d'école de chaque école concernée. Le bilan des réalisations est présenté aux mêmes instances. Le programme d'actions et le bilan sont transmis au directeur académique des services de l'éducation nationale. (Décret n° 2013-683 du 24 juillet 2013)

2nd degré :

- **Conseil pédagogique** (Principal, principal adjoint, un professeur principal de chaque niveau, au moins un professeur par champ disciplinaire, CPE, invités en fonction des sujets traités) coordonner les enseignements, l'évaluation des activités scolaires ; préparer la partie pédagogique du projet d'établissement, préparer l'organisation des enseignements et dispositifs d'aide, proposer les enseignants pour le conseil école collège et les conseils de cycle 3.(BO du 4 février 2010, Décret du 24 octobre 2014, BOEN 31 mars 2006).

- **Conseil d'enseignement** (les enseignants d'une même discipline) Faire des propositions pour l'enseignement de la discipline, contribuer à l'élaboration du plan de formation continue, faire des propositions dans le cadre de la dotation globale horaire et l'utilisation, des moyens provisoires.

- Equipe pédagogique (les enseignants par classe, cycle ou discipline (coordonner les enseignements et les méthodes d'enseignement et des méthodes d'enseignements, contribuer à la mise en œuvre des projet d'établissement, assurer le suivi et l'évaluation des élèves , organiser l'aide au travail personnel)

2. Fonctionnement du réseau

❖ Description des missions spécifiques et de leur organisation au sein du réseau :

Indiquer l'articulation entre les missions et compétences des différents personnels, inclure les personnels spécialisés (pôle ressources, RASED - cf circulaire 18/08/2014).

Inclure en annexe les lettres de mission des personnels (coordonnateur du réseau, professeurs d'appui, coordonnateurs de niveau...)

❖ Fonctionnement du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) :

Personnel de direction, CPE, infirmière, A.S., COP

2 réunions par trimestre et par niveau

❖ Autres fonctionnements particuliers :

. Intervention des professeurs du 2nd degré et des assistants pédagogiques dans le 1^{er} degré,

. Animation d'ateliers langagiers en 6^{ème} par une professeure du 1^{er} degré.

3. Communication

❖ Interne au réseau (sites, ENT, lettre du réseau)

ENT

Rencontres

Lettre hebdomadaire d'information

❖ Externe

Rencontres

PRESENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE RESEAU

Le projet de réseau 2015-2019 a été présenté:

Au comité pilotage : le

Au conseil école-collège : le

Aux conseils d'école le

Le projet de réseau 2015-2019 a été adopté:

Au conseil d'administration le